ALTAGLIO

CASA ROMA - GELEDAN

Carte des allergènes

Carte mise à jour le 27 octobre 2026.

Les six sauces

Produit	Allergènes présents
Pistou / pesto	Lait
Bolognaise	Céleri
Carbonara	Lait
Trois fromages	Lait
Forestière	Lait
Saumon	Poisson, lait

Pâtes et suppléments

Produit	Allergènes présents
Penne	Blé (gluten)
Amori	Blé (gluten). Autres allergènes : à confirmer sur l’étiquette du fournisseur.
Gnocchis	Blé (gluten), œufs
Emmental	Lait
Parmigiano / parmesan	Lait

Pour votre cup : additionner les allergènes des pâtes, de la sauce et de chaque supplément. Les formats simple et Plus XXL ont les mêmes allergènes lorsque leur composition est identique.

ALTAGLIO

CASA ROMA • GÉLÉDAN

Carte des allergènes

Desserts et boissons • Informations complémentaires

Desserts

Produit	Allergènes présents
Tiramisu	Lait, œufs, blé (gluten)
Mi-cuit / fondant chocolat	Lait, œufs, blé (gluten), soja

Boissons

Produit	Allergènes présents
Heineken	Orge (gluten)
Vin rouge	Sulfites
Vin rosé	Sulfites
Vin blanc	Sulfites
Prosecco	Sulfites
Coca-Cola / Coca-Cola zéro	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]
Orangina	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]
Sprite	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]
Oasis Tropical	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]
Lipton pêche	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]
San Pellegrino - eau gazeuse nature	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]
Pago orange 20 cl	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]
Cristaline pétillante	Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire[1]

Pour les formules

Ajouter les allergènes de la boisson et du dessert choisis à ceux de votre cup.

Informations en cas d’allergie

Les indications concernent les allergènes incorporés dans les recettes confirmées. Signalez votre allergie à notre équipe avant de commander afin de vérifier les mentions de traces des produits et les risques de contacts croisés en cuisine.

[1] Aucun des 14 allergènes à déclaration obligatoire dans les ingrédients déclarés ; cette mention ne constitue pas une garantie « sans allergène ». Les sulfites sont déclarés lorsqu’ils dépassent 10 mg/kg ou 10 mg/l dans le produit prêt à consommer.